Constituante
Verfassungsrat

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

COMMUNIQUÉ POUR LES MÉDIAS

8 octobre 2019

Séance plénière « extra muros » de la Constituante du canton du Valais

La Constituante du canton du Valais a tenu le 3 octobre 2019 sa première séance plénière « extra muros » dans le Haut-Valais, à Viège. Lors de cette troisième séance plénière, un concept de communication pour la Constituante ainsi qu'un modèle de participation citoyenne pour la première phase des travaux de la Constituante ont été adoptés. Les commissions thématiques ont également présenté un état des lieux de leurs travaux.

La première séance plénière « extra muros » de la Constituante qui s'est tenue à Viège le 3 octobre 2019 était présidée par M. Lukas Jäger (SVPO und Freie Wähler), membre du Collège présidentiel. M. Jäger a souligné dans son allocution d'ouverture le caractère exceptionnel de la tenue d'une telle assemblée dans le Haut-Valais.

La Constituante a approuvé par 117 voix contre 0 et 1 abstention le projet de concept de communication élaboré par le Bureau de la Constituante. Ce concept permettra d'assurer une information régulière du grand public ainsi que des autorités cantonales sur l'avancement des travaux de la Constituante.

La Constituante a ensuite approuvé par 117 voix contre 0 et 1 abstention un modèle de participation citoyenne pour la première phase de la Constituante (octobre 2019 à janvier 2020) qui lui était soumis par la Commission de participation citoyenne, présidée par Mme Emilie Praz, membre du Collège présidentiel. Ce modèle de participation citoyenne prévoit l'organisation de 6 ateliers citoyens entre novembre et décembre 2019 (4 dans le Valais romand et 2 dans le Haut-Valais), ainsi que la création d'une plateforme numérique qui permettront à la population valaisanne de faire part de son opinion concernant les travaux relatifs à la future Constitution cantonale.

Enfin, les représentants des 10 commissions thématiques de la Constituante ont rapporté sur l'avancement des travaux en commission, qui ont débuté en juin 2019. Ceux-ci devraient aboutir d'ici mars 2020 à l'élaboration de principes concrets et/ou d'articles rédigés qui seront traités dans le courant du printemps 2020 par la Constituante.

Avenue Ritz 1, 1950 Sion
Tél. 027 607 18 52 / e-mail : florian.robyr@constit.vs.ch

Le modèle de participation citoyenne ainsi que le concept de communication sont consultables sur le site internet de la Constituante :
https://www.vs.ch/web/constituante/participation-citoyenne-et-communication

Personne de contact :

Yann Roduit
Coordinateur du Collège présidentiel de la Constituante
Yann.RODUIT@constit.vs.ch
079 459 25 07

Suivez la Constituante sur Twitter et Facebook :

https://fb.me/VSConVer (@VSConVer)

https://twitter.com/VSConVer (@VSConVer)